

LA FOREM TIRE LA SONNETTE D'ALARME**50 000 enfants maltraités
annuellement en Algérie**

La Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (Forem) a fait le point sur la situation des enfants. «Les efforts déployés sont insuffisants ou mal orientés», estime la Forem, qui a célébré le 22^e anniversaire de la Convention internationale des droits des enfants adoptée par les Nations unies et ratifiée en 1992 par l'Algérie.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - La situation est alarmante au regard des chiffres avancés par la Forem. Près de 50 000 enfants sont maltraités annuellement.

Quant aux agressions sexuelles, cette organisation estime que c'est devenu un véritable phénomène de société puisque leur nombre est estimé à près de 10 000 en 2010. Le pire, explique la Forem dans un communiqué, c'est que «les enfants victimes de ces agressions souffrent dans le silence, car 80 % de ces actes sont enregistrés en milieu familial et demeurent impunis en raison des tabous qui pèsent sur la société». L'autre tragédie évoquée par cet organisme est le problème des enfants illégitimes, dont le nombre est estimé entre 3 000 et 5 000 cas

par an. «Le sujet fait l'objet d'un traitement très discret de la part des pouvoirs publics ce qui n'apporte aucune solution à ces situations dramatiques», souligne la Forem. Elle suggère donc une «éducation morale et sexuelle en aval, un assouplissement des procédures de kafala et le recours systématique à l'identification des géniteurs par l'ADN». La fondation, qui a énuméré de nombreuses «fautes» liées à la situation de l'enfant, a révélé que 350 000 enfants ont quitté le système scolaire pour travailler dans des conditions désastreuses. Pis, certains sont exploités par des réseaux de prostitution.

La fondation révèle d'autres chiffres alarmants : 20 000 enfants sont SDF, plus de 25 % des jeunes ont touché à la



Photo : DR

consommateurs réguliers.

Livrés à eux-mêmes, en l'absence de structures et d'activités sportives, la Forem souligne que les plus âgés tombent dans la délinquance et sont impliqués dans des actes de

violence. Elle a indiqué que 15 000 enfants ont été présentés devant les tribunaux en 2010 dont la majorité sont âgés entre 12 et 16 ans.

Ainsi, la Forem constate que malgré la baisse du taux de

mortalité, la diminution sensible de la malnutrition et les progrès enregistrés en matière d'éducation, beaucoup reste à faire pour améliorer la situation de l'enfant.

S. A.

SUSPENSION DES EXPORTATIONS DES DÉCHETS FERREUX ET NON-FERREUX**Les exportateurs appellent à la relance de leur activité**

La décision de la suspension des exportations des métaux ferreux et non-ferreux a suscité la colère des exportateurs. Le Comité national des exportateurs des déchets métaux ferreux et non-ferreux, qui déplore la mort programmée de la filière, exige une solution à leur activité.

L'activité de l'exportation des déchets ferreux et non-ferreux est bloquée depuis 2009, date de la décision par les pouvoirs publics de la suspension des

exportations. Du coup, les exportateurs sont inquiets : «Nous nous retrouvons avec une immense quantité de stocks, des centaines de milliers de tonnes de métaux ferreux et des dizaines de milliers de métaux non-ferreux, faute de débouchés internes».

Puisque, soulignent-ils, la production annuelle de la filière est de l'ordre 600 000 tonnes contre une consommation locale qui ne dépasse pas les 30 000 tonnes. Une situation de blocage qui n'a visiblement aucune motivation.

Selon le président du comité national des exportateurs déchets métaux ferreux et non ferreux, qui a animé, hier, une conférence de presse, les pouvoirs publics n'ont fourni aucune explication au sujet des raisons de cette décision adoptée lors de la loi de finances complémentaire de 2010.

«Nous ne connaissons pas les tenants et les aboutissants de cette décision. Nous avons sollicité toutes les parties concernées mais nous n'avons eu aucune réponse quant aux raisons

qui sont à l'origine de cette décision», a souligné le porte-parole des exportateurs de la région ouest. Ce dernier suppose, cependant, que c'est lié aux situations de vols. Or, dit-il, «depuis la décision de la suspension de l'exportation, les contrebandes se sont multipliées».

Par ailleurs, il a indiqué que près de 40 000 emplois ont été supprimés suite au gel de l'activité sans compter, déplore-t-il, la situation de malaise dans laquelle se trouvent les exportateurs vis-à-vis de leurs clients étrangers dont les contrats déjà signés ne pourront pas être satisfaits.

Le comité national des exportateurs qui sollicite les pouvoirs publics afin de relancer l'activité de l'exportation propose, pour mettre de l'ordre dans la profession, l'installation d'un comité de suivi, de contrôle et de concertation afin d'effectuer des évaluations, la mise en place de la carte de l'exportateur pour identifier les exportateurs et éviter les agissements des «prête-noms», ainsi que la publication d'un bulletin mensuel des cours des métaux ferreux et non ferreux dont le but est d'astreindre les opérateurs économiques à respecter les cours boursiers internationaux.

Les exportateurs attendent, cependant, toujours une réponse des pouvoirs publics. Le ministre de l'Industrie a annoncé récemment la création, d'ici deux ans, d'une industrie sidérurgique nationale.

Les exportateurs, eux, estiment que leur activité ne peut supporter de rester en stand-by pendant cette période.

N. I.

S. A.

ELLE NE DÉPASSE PAS LES 8% DES PARTS DU MARCHÉ**L'assurance de personnes
à l'épreuve des mentalités**

Née conformément à la réglementation, la filiale d'assurance de personnes Caarama fait face au défi de familiariser les Algériens avec l'assurance aux personnes. Son P-dg reconnaît que le défi culturel reste le plus gros à relever. Fatalistes, les Algériens sont peu sensibles aux arguments des assureurs. L'assurance des personnes n'occupe, par conséquent, que 8% des parts du marché.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Filiale de la Caar, Caarama, qui a vu le jour en juillet dernier, compte déployer une offensive sur le plan marketing pour améliorer la perception des assurances à la personne. Le DG de la Caarama plaide pour une «amélioration de la terminologie» utilisée

pour évoquer les produits en insistant sur les notions d'entraide avec lesquelles la société est déjà familiarisée. Le but étant d'atteindre «un consensus social» et de proposer des produits qui répondent aux attentes et qui soient économiquement viables pour l'entreprise. Pour

arriver, le DG de Caarama table sur un plan de communication pour pallier la faiblesse de l'assurance et inverser la tendance. Pour l'exercice 2011, les prévisions tablent sur des portefeuilles allant de 3% pour les accidents, 4% pour l'assistance voyage, 7% pour l'assurance vie et retraite. Des chiffres en deçà des attentes des responsables de la filiale. Pour se positionner, la filiale de la Caar compte proposer des produits tels que l'assurance individuelle accidents, accidents scolaires, assistance voyage à l'étranger, l'assurance tempo-

raire au décès en remboursement de crédit et une retraite complémentaire. A court terme, elle compte lancer une offre santé améliorée par des services en assurance médicale. L'objectif est de permettre aux assurés de bénéficier d'une prise en charge totale de leurs dépenses de santé en complément à la carte Chifa. A travers la bancassurance, elle entend également mettre à la disposition des particuliers des produits de services utiles, présentés sous une forme simplifiée à moindre coût.